

## Un protocole pour plus d'adresses Internet



J. DOMINE

Chaque semaine  
M<sup>e</sup> **Alain Bensoussan**,  
avocat à la cour  
d'appel de Paris  
et spécialiste  
en droit de  
l'informatique, vous  
informe de vos droits.

Un rapport de l'OCDE du 15 mai attire l'attention des décideurs sur la capacité et les limites de la gestion des adresses Internet avec l'actuelle version 4 du protocole Internet (IPv4). Selon les spécialistes, avec cette version il n'y aura plus d'adresses libres d'ici 2010 ou 2011. Cette situation est

assez critique pour l'avenir d'Internet, car s'ils ne peuvent bientôt plus disposer à tout moment d'adresses, tous les nouveaux utilisateurs qui se connectent à Internet et toutes les entreprises qui ont besoin d'adresses IP pour se développer en souffriront. L'IPv6, en revanche, augmente

considérablement l'espace d'adresses disponible et peut permettre le développement des connexions à haut débit de téléphones mobiles connectés à Internet, ainsi que le développement de nouveaux types de services. Même si les dernières versions des nouveaux

systèmes d'exploitation d'usage courant (Windows Vista/Server 2008, Mac OS X, Linux, etc.) intègrent déjà IPv6, son utilisation par les fournisseurs d'accès reste très lente à ce jour, car pour eux elle représente une charge financière supplémentaire, pour des avantages qui ne sont qu'à

long terme. La solution pourrait être de changer le statut des adresses IP qui ne sont pas actuellement considérées comme un bien de propriété par la communauté Internet. Des concepts de «propriété» ou de «location» d'adresses pourraient bien naître. ([www.oecd.org/dataoecd/21/27/40792587.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/21/27/40792587.pdf))